

Adresse de la municipalité de Millau, qui envoie un extrait de la délibération concernant la fermeture des églises catholiques et non catholiques et l'inauguration d'un temple de la Raison, en annexe de la séance du 22 ventôse an II (12 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la municipalité de Millau, qui envoie un extrait de la délibération concernant la fermeture des églises catholiques et non catholiques et l'inauguration d'un temple de la Raison, en annexe de la séance du 22 ventôse an II (12 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 398;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30868_t1_0398_0000_3

Fichier pdf généré le 22/01/2023

crédule ignorance, avoit naturalisé dans ces contrées, jadis soumises au despote romain, les fruits amers et vénéneux du fanatisme et de la superstition. Grace aux représentants du peuple français, le joug ultramontain n'y pèse plus aujourd'hui sur nos têtes ; mais les prestiges de nos anciens usages ne cessoient pas d'y fasciner les yeux de quelques individus, foibles ou séduits. Le flambeau de la Raison vient enfin de dissiper ces ténèbres factices.

Les habitants de cette commune, n'ont pas seulement désiré d'être libres ; ils veulent encore être sages et heureux. Au jargon descevant du mensonge qui les égarait, ils préférèrent la voix sublime de la vérité qui ne les trompera pas.

Nos prêtres se hâtent d'abdiquer leurs inutiles fonctions. Ces précieux métaux, si bizarrement, si vainement entassés dans nos temples, vont recevoir désormais, une destination plus naturelle et plus utile au bien public, une grande partie de ces métaux a déjà été envoyée à la monnaie et le reste la suivra bientôt. Ces cloches bruyantes, qui nous assourdissoient de leur son lugubre et discordant, prêtes à subir la plus salutaire métamorphose, ne troubleront à l'avenir que le repos des ennemis de la patrie.

Enfin, représentants, nos temples spécialement consacrés dès ce jour au culte de la Raison, deviendront en même temps, des lieux destinés à l'instruction publique où le citoyen peu éclairé puisant la connoissance de ses devoirs, concevra sans peine, que ce n'est que de la pratique constante des vertus sociales et républicaines, que peuvent naître pour lui, la liberté, la gloire et le bonheur.

Le peuple de Carpentras, toujours à la hauteur des circonstances, invite la Convention à ne descendre de la sainte Montagne que lorsque la horde infernale des ennemis de la République, sera rentrée dans le néant. S. et F. ».

DUPUY (off. muni.), MARTIN (off. mun.), BERNUS (off. mun.), LAVONDE aîné (off. mun.), LAZARE (off. mun.), COLONIEU (off. mun.), BONNIN (off. mun.), BAGNOL (agent nat.), TESSIER (substitut de l'agent nat.).

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

81

[La municip. de Millau, à la Conv.; s.d.] (2).

« Citoyens représentants,

La commune de Millau, glorieuse d'avoir toujours consacré ses efforts au succès de la liberté, offre son hommage reconnoissant à ceux dont le génie et le courage en ont assuré de triomphe.

Attentifs à la voix qui nous appelloit et après avoir lutté pendant quatre ans contre le fanatisme et ses préjugés, redoublant de forces sous votre égide protectrice, nous sommes parvenus à les terrasser. Enfin la vérité triomphe ; le temple de la Raison est ouvert; les dépouilles de la superstition arrachées à l'erreur vont con-

tribuer pour la première fois au bonheur des hommes ; les signes de la féodalité ont disparu au milieu des flammes expiatoires.

Avides de sacrifier à la patrie, nos concitoyens ont de tout temps multiplié leurs offrandes. Le cri de besoins de nos frères d'armes du Midi vient de se faire entendre, et des effets de tout genre, fournis gratuitement, leur ont été, ou vont leur être envoyés. Nous n'énumérerons pas nos sacrifices, mais nous les augmenterons en raison des besoins.

Continuez, législateurs : achevez l'immortel ouvrage que la dignité de l'homme attend et qui doit assurer son bonheur ; les voix de la génération actuelle vous pressent ; la reconnaissance de la postérité vous attend ».

J. ANTHOINE (off. mun.), FAJON (maire), SOLIGNAC (off. mun.), DESCUVEZ (agent nat.), BOYER (off. mun.), J. CARRIÈRE (off. mun.), SINGLA (off. mun.), CABANTOUR (off. mun.), ENJALBERT, MONTEL, DUFOUR, LOUIS VERNHEIT, David CARRIÈRE, BERTRAND (secrét.-greffier).

[Extrait des délibérations de la comm., 19 niv. II].

Le citoyen maire a pris la parole et a dit.

Citoyens,

Il a été fait une députation à la municipalité, par la Société populaire de cette commune qui réunit, comme vous en êtes instruits, plus de la majorité des citoyens. Les commissaires qui se sont présentés sont les citoyens Lagarde père, Rouchet coutellier, L'Empereur dit Liberté, et Rudelle cadet de Salles-Curan. L'un d'eux portant le vœu de la société, a dit qu'elle demandoit la fermeture des églises des catholiques et des non catholiques, l'abolition de tous les signes extérieurs de ces deux cultes et notamment la destruction des clochers, le renvoi du curé aussi fanatique que superstitieux, et dont une plus longue présence pourroit égarer le peuple ; que son salaire fut employé à des objets de bienfaisance, tels que l'établissement des ateliers de charité, et enfin que l'une de ces églises et de préférence celle qui servoit de paroisse, fut érigée en temple de la Raison, avec cette inscription sur la porte et en gros caractères, *Temple de la Raison*, et qu'en commémoration de cette journée, il fut fait une fête civique, où tous les citoyens seroient invités d'assister.

Tel est, citoyen, le résultat des demandes de la Société populaire. Son vœu étoit le vôtre : vous ne cherchiez que le moment de le mettre à l'exécution; il est arrivé ce moment. La Raison triomphe; le fanatisme et la superstition doivent entièrement disparaître devant elle, si votre patriotisme et votre amour pour la chose publique ne m'étoit pas connu, je chercherois à vous développer les avantages qui doivent résulter des mesures que l'on vous propose de prendre ; mais la manifestation publique de vos sentiments républicains sont les garants de votre opinion sur l'objet important qui va être soumis à votre délibération, je vous invite donc, citoyens, à peser sur cette question et à déterminer dans votre sagesse et dans votre patriotisme, ce que vous croirez le plus avantageux

(1) Mention marginale, datée du 22 ventôse.

(2) C 294, pl. 981, p. 32, 33. B⁴ⁿ, 24 vent.